



Communiqué de presse – Paris, le 23 octobre 2012

## Vers une politique agricole plus juste ? La France se hâte lentement vers la fin des aides historiques

Hier au Conseil des ministres de l'agriculture de l'UE, le ministre Stéphane Le Foll a présenté ses orientations en faveur d'une PAC plus juste entre les agriculteurs après 2013.

Selon nos organisations, la distribution plus équitable des aides directes entre les agriculteurs constitue, avec leur verdissement, un impératif pour relégitimer la première politique intégrée de l'Union Européenne, qui absorbe chaque année en France, un peu plus de 8 milliards d'euros.

### Sortir des références historiques en 2019 : une question de crédibilité

Si le ministre de l'agriculture a fait part de son accord pour sortir des références historiques, il a rejeté la proposition de la Commission Européenne d'une sortie définitive en 2019 et est resté flou sur la date et les modalités de sortie.

Or l'objectif d'une PAC plus juste à l'horizon 2020 est incompatible avec le maintien, à cette même échéance, de « droits » à paiement à l'hectare calculés sur un historique de production remontant à 1992. Surtout, ces aides sont concentrées dans les exploitations les plus grandes ou les types d'agriculture les plus intensifs, encouragent les effets de capitalisation dans le prix de la terre et alimentent les rentes foncières. Elles ne soutiennent donc pas l'emploi et ne favorisent pas l'installation des jeunes agriculteurs par ailleurs souhaitée par le ministre, tout en encourageant des types de production à fort impact sur l'environnement.

La sortie sans détour des références historiques en 2019, tout comme le verdissement des aides au revenu, doivent être la priorité du ministre. Aussi longtemps que les références historiques perdureront, la PAC continuera de souffrir d'un manque de légitimité qui contribue à l'affaiblir. Qui, lors de la prochaine négociation de la PAC en 2020, pourra soutenir une PAC inéquitable qui n'aura pas répondu aux défis climatiques, environnementaux et sociaux du début du 21<sup>e</sup> siècle ?

### Evaluer l'impact d'un soutien additionnel sur les premiers hectares

A la réunion du Conseil, Stéphane Le Foll a dit vouloir apporter un « soutien additionnel sur les premiers hectares ». Cette idée semble louable, mais nous demandons que les évaluations sur lesquelles elle s'appuie soient rendues publiques, afin de bien cerner les différentes options de réorientation des aides entre exploitations et entre systèmes de production.

Par ailleurs, nos organisations demandent au ministre de l'agriculture de n'écarter aucune piste permettant de mieux justifier les aides selon le nombre d'emplois et l'intensité de travail sur les exploitations, avec notamment un plafonnement et une dégressivité des aides.

## **Un verdissement à proportion des aides historiques ou comment prolonger l'aberration**

Alors que la proposition de verdissement de la Commission échappait à toute indexation sur les références historiques, le ministre français de l'agriculture s'est hier montré ouvert à la proposition irlandaise d'un verdissement calculé en fonction des références historiques. Outre le fait de prolonger l'aberration des aides historiques dans le nouveau paiement vert, **cette proposition est injustifiable car elle reviendrait à accorder aux agriculteurs un paiement vert de valeur différente alors qu'il rémunérerait des pratiques identiques et obligatoires pour tout le monde**. La France qui se voulait porte-drapeau du « verdissement » en Europe, serait-elle en train de lâcher et d'accepter un affaiblissement de son ambition agro-environnementale ?

\*\*\*

### **Contact presse**

Samuel Féret – Groupe PAC 2013 - 06 08 83 12 35 – [samuel.feret@pouruneautrepac.eu](mailto:samuel.feret@pouruneautrepac.eu)  
[www.pouruneautrepac.eu](http://www.pouruneautrepac.eu)

Le groupe Pac 2013 est une plate forme de travail française qui rassemble 25 organisations d'agriculteurs et de ruraux, de solidarité internationale, de développement durable, et de protection de l'environnement sur l'avenir de la Politique agricole commune.